



Dossier de presse

Budget 2016

Une Ville à l'équilibre qui tend vers plus d'égalité

Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Philippe Close, Echevin des Finances

Alain Courtois, Premier Echevin

La Ville de Bruxelles prouve plus que jamais une maîtrise responsable et transparente de son budget 2016. Son budget extraordinaire démontre par ailleurs l'importance grandissante des investissements communaux de proximité.

La Ville de Bruxelles, comme l'indique Philippe Close, Echevin des finances, tient à garder la maîtrise constante de la charge de la dette, toujours en deçà de 10% des dépenses ordinaires totales.

Une priorité toute particulière a été donnée à l'accueil des 0 à 18 ans, ainsi qu'au développement urbain et touristique de la Ville afin de donner une image vivante de Bruxelles.

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2016

Le budget 2016 illustre les 3 éléments suivants :

- Responsabilité, sérieux et maîtrise.
- Renforcement de l'accueil des 0 - 18ans, notamment grâce au projet Mutstaard dans le Nord de Bruxelles.
- Développement et modernisation urbains dans les grands axes.

Le sérieux du travail accompli s'illustre également par un léger **boni** de 7652.11 euros qui tient compte non seulement de l'indexation des salaires mais également de l'augmentation de la charge de la dette.

La qualité du savoir-faire belge et le développement au niveau international de l'image de Bruxelles sont mis en avant : 2.5 millions d'euros pour la transformation de la Bourse en « Beer Palace » sont inscrits au budget 2016.

« En ma qualité d'Echevin du Tourisme, j'accorde particulièrement d'importance au rayonnement de notre capitale. Le tourisme est un réel vecteur de développement économique, fournisseur d'emplois et contributeur aux recettes publiques », commente Philippe Close.

Les infrastructures sportives et culturelles ne sont, bien sûr, pas oubliées : elles représentent à elles seules, un budget de près de 6 millions d'euros.

Le budget 2016 comprend une amélioration du nettoyage des voiries par l'achat de nouvelles balayeuses plus performantes et une meilleure gestion des déchets par la mise en place de poubelles intelligentes.

Enfin, les services aux citoyens sont plus que jamais au centre des préoccupations du Collège, puisqu'en 2016, le projet e-guichets verra le jour entraînant ainsi la gratuité de documents administratifs très demandés, telle que la composition de ménage.

« La détermination du budget représente à la fois un choix difficile et exaltant de l'ensemble des politiques pour l'année à venir. Pour la deuxième moitié de cette législature, la priorité est à la dynamisation de l'espace public bruxellois et à la réappropriation de celui-ci », indique Yvan Mayeur, Bourgmestre de La Ville Bruxelles.

Par ailleurs, la Ville de Bruxelles souligne le maintien du **taux de l'additionnel à l'impôt sur les personnes physiques** à 6%, soit **un montant parmi les plus faibles de la Région de Bruxelles-Capitale en cohérence avec la politique fiscale régionale.**

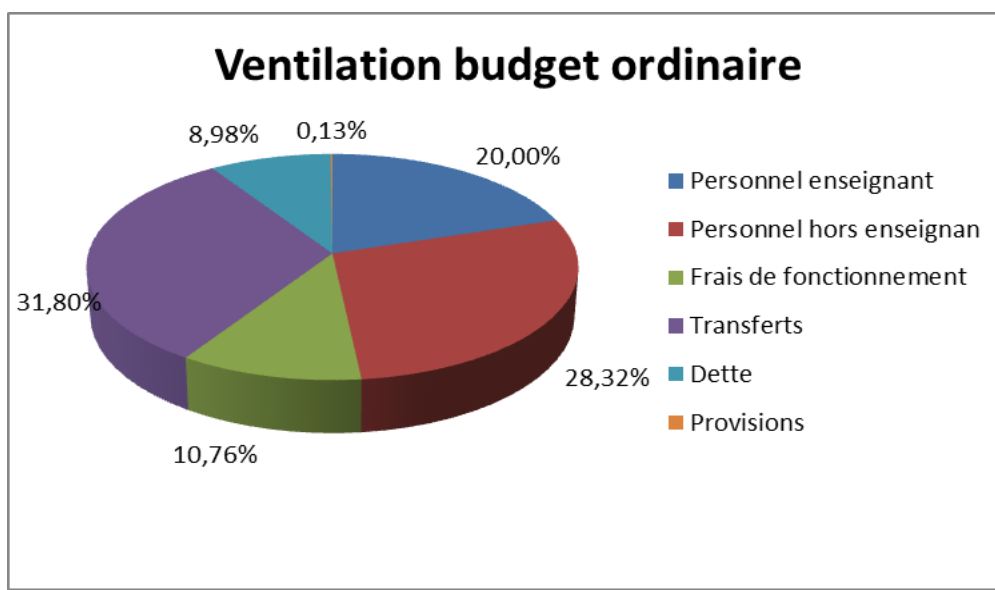
A - BUDGET ORDINAIRE

Dépenses : 758.068.393,83 €

recettes : 758.076.045,94 €

Boni : 7.652,11 €

Les dépenses



Les dépenses budgétées en 2016 diminuent de 0.14 % par rapport au budget 2015 (après modifications budgétaire). Un effort constant est consenti chaque année afin de maîtriser les dépenses de la Ville de Bruxelles.

Dans le contexte économique actuel, le maintien des emplois publics est une priorité absolue pour le Collège de la Ville de Bruxelles.

«En Région bruxelloise, la Ville de Bruxelles reste l'un des employeurs les plus importants. La conservation de l'emploi est une priorité puisqu'elle permet d'assurer les revenus de quelques 8.100 ménages. » a tenu à rappeler Philippe Close, également en charge du Personnel.

Les dépenses de personnel représentent toujours près de la moitié des dépenses totales, soit plus de 366 millions d'euros. En excluant les paiements directs (personnel enseignant subventionné), les frais de personnel comptent pour 35.43% des dépenses. De 2015 à 2016, elles augmentent de 1.71%, incluant un index de 2% à partir du mois d'octobre.

Le Collège a à cœur de conserver l'emploi en toute nécessité mais aussi de l'augmenter, et ce, au vu des nombreuses compétences incombant aux autorités communales, par exemple : en 2016, de nombreux engagements sont prévus :

- **55 nouveaux agents (dont puéricultrices) pour ouverture de 5 crèches**
- **2 agents supplémentaires en charge des incivilités**
- **3 agents supplémentaires en charge des contrôles dans le commerce (conformité des terrasses et HORECA)**

« Notre budget prévoit les montants d'indexation des salaires, de manière prévisionnelle. Ceci reflète notre prudence et notre sérieux. Si ces montants ne devaient pas être alloués aux membres du personnel, ils seront mis en réserve pour des mesures positives dans le futur » a annoncé Philippe Close.

Le « boom » des pensions.

Le coût des pensions représente un véritable défi financier pour notre Ville. Le taux des cotisations patronales liées aux pensions augmentent de 0.5%, cette année. En effet, malgré des annonces faites par le gouvernement fédéral sur la réduction des pensions des agents communaux, la Ville de Bruxelles n'a pu bénéficier d'une telle réduction.

L'accueil des 0 à 18 ans reste non seulement une priorité pour la Ville, comptant pour 31.9% des dépenses ordinaires, soit près de 242.2 millions mais surtout le Collège voit en l'éducation une opportunité de remettre la qualité de la prise en charge des enfants et les mêmes chances pour tous au centre des préoccupations.

La prévention : Un travail sur le vivre ensemble. L'asbl BRAVVO est dotée de 6.9 millions d'euros soit une augmentation de 14% par rapport à 2015 afin de renforcer notamment les mesures de prévention du radicalisme et de la récidive.

« Depuis sa création en 2004, BRAVVO œuvre au quotidien pour la qualité de vie des Bruxellois et pour une émancipation à la citoyenneté active », précise Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Les **dépenses de transfert** représentent 31.8% des dépenses totales, soit 241 millions d'euros dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (114.5 millions) et plus du quart en dotation au CPAS (62 millions). La Ville de Bruxelles prend également en charge le coût de la dette du CPAS dans le cadre de son plan Maison de repos, pour un montant de 1.5 million d'euros.

Le commerce : Pour le surplus, un budget de 500.000 euros est inscrit, notamment pour la redynamisation des commerces de l'hyper centre, la campagne « I shop on Sunday », la signalétique commerciale, et les illuminations de fin d'année. Ce programme est le fruit d'une étude en amont sur le schéma de développement commercial de la Ville.

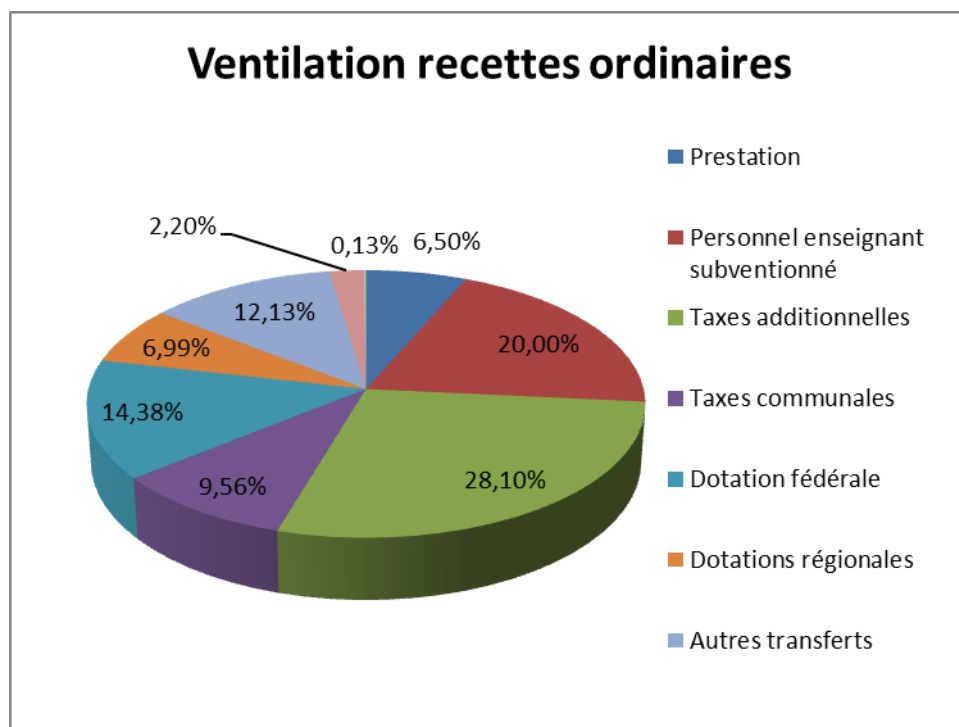
Par ailleurs, **les frais de fonctionnement n'augmentent que de 2.5 %, malgré une prévision d'index**. Cette année, 50 « articles 60 » supplémentaires seront intégrés dans notre personnel, pour un montant de 500.000 euros. En excluant l'augmentation due aux « articles 60 », l'augmentation des frais de fonctionnement est inférieure à l'index.

La politique de lutte contre la précarité et de l'accès au **logement** se dote pour la première fois d'un budget de plus de 100.000 euros.

	FONCTIONS	BUDGET 2015 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2016	%
1	Dépenses générales, prélèvements et dépenses non-imputables	119.897.241,74	15,79%	120.956.664,10	15,96%
2	Fiscalité - Administration des Finances	9.171.258,58	1,21%	7.260.873,14	0,96%
3	Relations avec l'étranger	440.044,00	0,06%	440.044,00	0,06%
4	Ordre public et sécurité	129.903.387,26	17,11%	130.063.218,07	17,16%
5	Communication-Voirie	25.646.115,08	3,38%	25.466.483,31	3,36%
6	Industrie- commerce-tourisme	10.875.725,59	1,43%	10.991.897,36	1,45%
7	Enseignement	224.868.870,98	29,62%	227.142.769,54	29,96%
8	Jeunesse	7.757.662,20	1,02%	7.523.311,61	0,99%
9	Sports	14.635.342,11	1,93%	14.207.768,55	1,87%
10	Culture, Beaux-arts, Bibliothèques	29.675.050,40	3,91%	28.773.049,49	3,80%
11	Cultes	1.808.568,59	0,24%	1.705.856,08	0,23%
12	Aide sociale et familiale - Emploi	98.715.202,44	13,00%	100.152.454,95	13,21%
13	Santé publique et Hygiène publique	56.998.248,56	7,51%	54.417.616,41	7,18%
14	Aménagement du territoire, Espaces Verts et Logement	28.751.582,75	3,79%	28.966.387,22	3,82%
	Total	759.144.300,28	100,00%	758.068.393,83	100,00%

RUBRIQUES	BUDGET 2015 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2016	%
Personnel	362.713.289,16	47,78%	366.316.254,74	48,32%
<i>Personnel dont pour le personnel enseignant subv.</i>	151.600.000,00	19,97%	151.600.000,00	20,00%
<i>Personnel hormis personnel enseignant</i>	211.113.289,16	27,81%	214.716.254,74	28,32%
Frais de fonctionnement	79.578.256,37	10,48%	81.583.978,09	10,76%
Transferts	246.356.589,08	32,45%	241.086.742,13	31,80%
<i>dont pour la Zone de Police</i>	114.525.436,49	15,09%	114.525.989,00	15,11%
<i>dont dotation Cpas</i>	62.124.745,03	8,18%	62.312.600,00	8,22%
<i>Autres transferts</i>	69.706.407,56	9,18%	64.248.153,13	8,48%
Dette	64.880.400,15	8,55%	68.081.418,87	8,98%
Prélèvements	5.615.765,52	0,74%	1.000.000,00	0,13%
<i>Autres transferts</i>				
Total	759.144.300,28	100,00%	758.068.393,83	100,00%

Les Recettes



RUBRIQUES	BUDGET 2015 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	BUDGET 2016	%
Total des Recettes de Prestations	49.808.307,67	6,56%	49.308.502,91	6,50%
<i>dont pour la redevance voirie</i>	10.100.000,00	1,33%	10.100.000,00	1,33%
<i>dont pour les horodateurs</i>	17.050.000,00	2,25%	17.050.000,00	2,25%
<i>dont pour les autres recettes de prestations</i>	22.658.307,67	2,98%	22.158.502,91	2,92%
Total des recettes de Transferts	689.923.767,60	90,88%	691.061.509,24	91,16%
<i>dont pour le personnel enseignant subventionné.</i>	151.600.000,00	19,97%	151.600.000,00	20,00%
<i>dont pour les taxes additionnelles</i>	211.298.878,10	27,83%	213.053.631,96	28,10%
<i>dont pour les taxes communales</i>	73.488.595,00	9,68%	72.502.052,00	9,56%
<i>dont pour la dotation fédérale</i>	108.800.000,00	14,33%	109.000.000,00	14,38%
<i>dont pour les dotations générales régionales</i>	50.801.297,78	6,69%	52.951.726,00	6,99%
<i>dont pour les autres recettes de transferts</i>	93.934.996,72	12,37%	91.954.099,28	12,13%
Total de recettes de Dette	16.856.389,09	2,22%	16.708.372,80	2,20%
<i>dont pour les dividendes gaz - électricité-eau</i>	16.285.186,00	2,15%	16.285.186,00	2,15%
<i>dont pour les autres recettes de dette</i>	571.203,09	0,08%	423.186,80	0,06%
Total des recettes de Prélèvements	2.567.806,02	0,34%	997.660,99	0,13%
Total	759.156.270,38	100,00%	758.076.045,94	100,00%

Les **recettes courantes** connaissent une très légère diminution, en lien avec les dépenses, de 0,14%.

Les recettes fiscales constituent la principale source de financement de la Ville de Bruxelles, soit un montant de 285.555.683,96 €, ce qui représente ± 38 % des recettes totales.

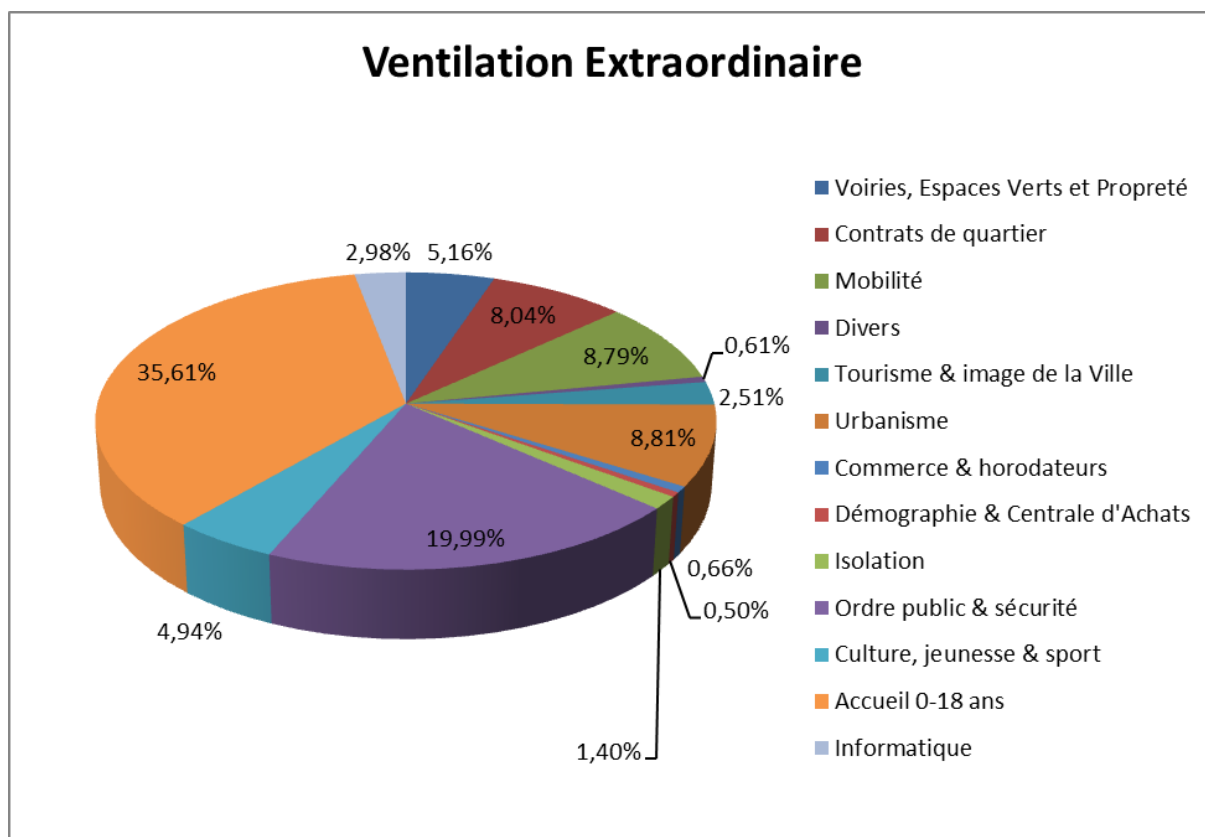
Environ 75 % des recettes fiscales proviennent de trois taxes additionnelles (PRI, IPP et circulation) et 25 % des recettes fiscales proviennent des taxes communales.

« En tant qu'Echevin des finances, j'ai décidé malgré la prévision d'inflation de ne pas prévoir de calculs d'index automatique dans les règlements taxes de la Ville de Bruxelles. », précise Philippe Close.

Dans une optique de **continuité** avec la politique régionale, la Ville souhaite plus que jamais maintenir un taux de taxation du revenu de l'emploi au plus bas (additionnel à l'IPP).

B - BUDGET EXTRAORDINAIRE

Les dépenses



Au budget 2016, les dépenses du service extraordinaire sont inscrites pour un montant total de **137.572.089 €**.

« Cette année, des choix stratégiques clairs ont été fait sur base des priorités collégiales : l'accueil des 0-18 ans et le développement urbain. La Ville de Bruxelles a un rôle primordial en tant que gros investisseur dans l'infrastructure publique, non seulement dans son soutien à l'économie locale mais aussi et surtout dans la solidarité intercommunale. » a commenté Philippe Close.

Le budget d'investissements 2016 prévoit entre autres, les projets suivants :

1. **Grands Projets** : 6.5 millions d'euros pour le réaménagement des boulevards du centre et de leurs différentes places. Ce projet démarrera en Mars/Avril 2016. Les travaux commenceront par la place De Brouckère et la place Fontainas. En

Septembre 2016, les travaux sur le boulevard Anspach s'organiseront tronçon par tronçon pour aboutir à la Bourse et finaliser le chantier mi-2018.

« Emblématique parce qu'il implique un véritable changement de paradigme pour le centre-ville, il faut cependant le ramener à sa juste proportion sur le plan financier. Ce projet coûtera 20 millions d'euros dont une grande partie financée par Beliris. Alors qu'en quatre ans, on investira 200 millions dans les écoles ou 250 millions pour refaire l'Institut Bordet. », commente Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

2. **Tourisme et image de la Ville** : 3.4 millions d'euros dont l'aménagement de la Bourse en Beer Palace et l'équipement du nouveau bâtiment MAD, place du vieux marché aux grains, projet en collaboration avec la région et le FEDER.

« Dans la perspective du nouveau siège de MAD Brussels, une attention particulière a été portée sur le choix des fournisseurs qui l'équiperont. Au cœur du quartier de la mode et de la création bruxelloise, MAD Brussels sera une vitrine des designers et des créateurs belges et bruxellois. Ceci en droite ligne avec les missions intrinsèques de MAD Brussels: soutenir et promouvoir les secteurs de la mode et du design bruxellois. En ces temps parfois moroses, il est important de faire rayonner Bruxelles avec ses grands talents créatifs. »

3. **Accueil 0 à 18 ans** : 23 millions d'euros sont inscrits dont 17 millions de subsides espérés pour le projet Mutsaard, pour la reconstruction d'un complexe néerlandophone de la crèche au secondaire. Ce complexe créera 268 places (136 en primaire, 132 secondaire et 18 en crèche). A terme ce projet permettra également de libérer des places dans l'accueil 0-18 francophone sur le site des Pagodes (264 places).

Dans l'accueil des 0 à 2,5 deux nouvelles infrastructures de crèches en collaboration avec CityDev sont lancées (2 fois 62 places).

4. **Sport**: Le centre sportif, avenue des Croix de guerre sera doté de vestiaires supplémentaires pour un montant de 1.2 millions d'euros pour des subsides attendus de 600.000 euros.

« Plusieurs grands projets en matière sportive, administrative ou encore de cultes seront concrétisés durant l'année 2016. Parmi ceux-ci, nous avons souhaité améliorer l'accueil et l'hygiène au sein de nos infrastructures sportives. A titre d'exemple, de nombreux

terrains verront leur revêtement renouvelé, tout comme leurs vestiaires et leurs douches, qui, dans certains cas, seront aussi agrandis», commente Alain Courtois, Premier échevin en charge de l'État civil, de la Démographie, des Sports, des Cultes, de la Famille et des Seniors.

5. **Urbanisme et patrimoine** : un budget de 5.6 millions d'euros est consacré à l'embellissement quotidien de la Ville, dont la mise en place de primes pour la rénovation des façades qui bordent le réaménagement du piétonnier. **PPAS** : La cellule Planification travaillera sur la modification du PPAS Héliport, sur le nouveau PPAS Quartier Européen et sur le PPAS Bockstael pour un budget de 250.000 euros. **Haren** : Projet de valorisation des sentiers et chemins de Haren pour un budget de 430.000 euros. Enfin, un budget de 85.000 euros est consacré à des études historiques et techniques pour la conservation des cimetières classés.

« Le patrimoine historique de nos cimetières sera mieux mis en valeur, notamment grâce à différentes études historiques qui s'intéresseront aussi bien aux monuments funéraires remarquables qu'aux personnalités qui peuplent ces lieux de recueillement. », indique Alain Courtois, Premier échevin.

6. **Propreté** : la politique du Collège se concentre sur la poursuite et le renforcement des politiques de balayage et de lutte contre les dépôts clandestins, les graffitis, les déjections canines et autres incivilités. La Ville fera également l'acquisition de **6 nouveaux aspirateurs** de rue électriques et assurera le renouvellement du parc des balayeuses pour assurer l'entretien quotidien des grands boulevards et des grandes artères communales. Enfin, l'acquisition de 42 poubelles « intelligentes » (solaires et compresseur) est prévu. Un montant de 1.2 million d'euros est prévu pour améliorer la propreté publique.
7. **Bruxelles, Ville numérique** : 4.6 millions d'euros seront consacrés à la modernisation de l'administration et à l'amélioration du service au citoyen, notamment pour le développement de l'e-guichet (installation de bornes électroniques pour la commande gratuite de documents comme la composition de ménage), pour faire de Bruxelles une ville innovante. De plus, la Ville de Bruxelles s'oriente vers une dématérialisation complète de ses procédures et du stockage de son information permettant de maximiser les recettes et réduire ses dépenses (exemple : la dématérialisation des factures).

8. **Culture** : 1.5 million d'euros dont l'année 2016 sera marquée par l'ouverture de 3 nouveaux lieux culturels (Musée de Manneken Pis, Centre Culturel Saint-Nicolas et Vaux-Hall) et la réouverture du Centre Culturel Breughel après deux ans de travaux. Les crédits ont été prévus à la fois pour équiper ces lieux et leur permettre de proposer des programmations ambitieuses.
9. **Plan isolation** : 1.9 millions d'euros sont inscrits pour la 3^{ème} phase du plan énergie dans l'isolation des bâtiments de la Ville de Bruxelles et la mise place de projet pilote photovoltaïque sont prévus.
10. **Espaces verts** : 1 million d'euros seront consacrés aux Espaces Verts sur le territoire de la Ville de Bruxelles, dont l'investissement dans l'achat d'engins de jeux, de détente et de fitness dans les parcs de la Ville.
11. **Contrats de quartier** : 11 millions d'euros inscrits dont 7 millions subsidiés pour le développement principalement des quartiers Bockstael et Jonction. De plus, le programme des fresques murales combinant vision artistique et revitalisation urbaine se tournera plus particulièrement vers la BD contemporaine afin de soutenir les jeunes auteurs.
12. **Stationnement** : Suite à la modernisation complète du parc horodateur, 600.000 euros seront investis en 2016 dans le développement de technologies innovantes de lecture rapide des plaques minéralogiques. Ceci entre dans la logique de modernisation de la Ville de Bruxelles.

Les Recettes

Les recettes prévues en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités s'élèvent à 40.719.846,21 €, ce qui porte la charge nette du budget extra à 96.852.241,42 €.

Le Collège a sélectionné plus particulièrement des projets en collaboration avec la Région, Beliris, et autres autorités (francophones et néerlandophones) afin non seulement de soulager les finances

de la Ville mais surtout d'encourager l'élan solidaire entre les différents niveaux de pouvoir.

Afin de financer les dépenses d'investissements, la Ville contracte des emprunts. Le remboursement de ces emprunts et les charges d'intérêts qui y sont liées constituent les principaux composants des dépenses liées à la dette.

La dette représente ± 9 % des dépenses totales. Ces proportions restent constantes depuis plusieurs années.

Contacts presse :

- Wafaa Hammich, attachée de presse francophone au cabinet de Philippe Close :

Wafaa.hammich@brucity.be, tel : 0484/870.661.

- Joke Ral, attachée de presse néerlandophone au cabinet de Philippe Close :

Joke.ral@brucity.be, tel : 0472/30.53.59.